

Département
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de
PEYRELEAU**

12720

**Séance du samedi 5 février 2022
N°20220205-03**

NOMBRES DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	7	7

Date de la Convocation

28/01/2022

Date d'affichage

28/01/2022

Objet de Délibération

Evaluation du patrimoine communal

L'an deux-mille-vingt-deux et le samedi cinq février à 20h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean LEYMARIE, Maire

Etaient présents

MM ESPINASSE Joël, JULIEN Christian, LEYMARIE Jean, Mme PEIRS Virginie, PELLET Bernard, Mme VALGALIER Jessie

Absent : 0

Des bâtiments communaux ont fait l'objet d'évaluation en 2014 et 2015. Actuellement 2 offres d'achat sont faites, dont une récente concernant le presbytère.

Une demande d'estimation (gratuite) du prix va être demandée aux domaines pour ce bien. Pour le moment le conseil ne souhaite pas demander d'estimations de prix payantes auprès d'agences immobilières relatives à ce bien, sans être certain de vouloir céder ce patrimoine.

Si on devait aller plus loin, Jessie serait l'interlocutrice privilégiée pour ces estimations.

Après discussion le conseil autorise le Maire à saisir les domaines pour une évaluation.

**Fait et délibéré à PEYRELEAU, les jour,
mois et an susdits.
Pour extrait conforme.**

**LE MAIRE
Jean LEYMARIE**



Acte rendu exécutoire après
dépôt en sous-préfecture de
Millau le 05/02/2022 et
publication du 05/02/2022